

PEDIATED - CH de Versailles

Centres de diagnostic - Île-de-France

177, rue de Versailles - 78157 - LE-CHESNAY

Téléphone : 01 39 63 97 53

Fax : 01 39 63 93 45

Courriel : pediated@ch-versailles.fr

Site internet : <https://www.ch-versailles.fr/Psychiatrie-enfant-adolescent/5/5/30>

Informations générales

Zone géographique concernée	Ile-de-France, Yvelines - 78, Essonne - 91, Hauts-de-Seine - 92
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	Bus : Phébus A
Service de rattachement	Pôle de psychiatrie adulte et infanto-juvénile
Age du public concerné	Enfant, Adolescent
Age du public concerné	Enfants de tous âges y compris nourrissons et adolescents jusqu'à 16 ans.
Spécificité(s) du service	PEDIATED concerne en priorité les enfants et les adolescents résidant dans les Yvelines et départements limitrophes.
Prise de contact	Appel des parents reçu par une infirmière. Envoi d'un dossier de demande de renseignements aux parents. Analyse du dossier et rappel des parents pour RDV ou réorientation.
Modalités d'accueil	Les rencontres avec l'enfant et sa famille se font en coordination avec les partenaires suivant déjà l'enfant. PEDIATED concerne en priorité les enfants et les adolescents résidant dans les Yvelines et départements limitrophes.
Déroulement de l'évaluation	Les professionnels évaluent le développement global de l'enfant (cognitivo-affectif, langagier, moteur) et ses ressources, par des évaluations diagnostiques et fonctionnelles des troubles du spectre autistique : . Consultations pédo-psychiatriques, . Bilan psychologique (individuel ou groupe), . Bilan complémentaire (orthophonique, psychomoteur).

Parallèlement à ces rencontres cliniques, il pourra être proposé une consultation neuro-pédiatrique en vue de la réalisation d'un bilan somatique complet.

Restitution des résultats

Entretien de restitution des évaluations, avec propositions d'orientations pour la prise en charge et remise d'un compte-rendu écrit.

Proposition :

- . D'un second entretien à distance de l'évaluation,
- . D'un soutien aux familles et à la fratrie.

PDAP Sud 92

Centres de diagnostic - Île-de-France

32-36 rue de Bellevue - 92100 - BOULOGNE-BILLANCOURT

Téléphone : 01 89 29 13 14

Courriel : secr.pdap92@cesap.asso.fr

Site internet : <https://cesap.asso.fr/etablisements/pdap-sud-92/>

Informations générales

Zone géographique concernée	Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92
Service de rattachement	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce géré par l'association CESAP
Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic	L'équipe de la PDAP est pluridisciplinaire est se compose de médecins, neuropsychologue, psychomotricienne, assistante sociale, secrétaire, directrice.
Age du public concerné	Enfant
Age du public concerné	Enfant de moins de 10 ans
Modalités d'accueil	Nous recevons les enfants domiciliés dans les communes du sud des Hauts-de-Seine : Antony, Bagneux, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Chaville, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Garches, Issy-les-Moulineaux, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Marnes-la-Coquette, Meudon, Montrouge, Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres, Vanves, Vaucresson, Ville d'Avray.
Information(s) complémentaire(s)	Les missions : Confirmer ou infirmer les hypothèses de diagnostic de TSA. Parcours diagnostique incluant les consultations spécialisées nécessaires aux diagnostics différentiels et au diagnostic des troubles associés, et les bilans pluridisciplinaires : - Proposer un projet de prise en charge - Orienter vers Centre Diagnostiques Experts (niveau 3) les diagnostics complexes - Assurer l'accompagnement des familles - Participer à la sensibilisation aux Troubles du Neuro Développement

PDAP Nord 92

Centres de diagnostic - Île-de-France

42-44 rue Emile Deschanel - 92400 - COURBEVOIE

Téléphone : 01 40 88 63 92

Courriel : pdap-nord92@ch-rivesdeseine.fr

Site internet : <https://chrds.fr/loffre-de-soins/enfant-adolescent/pdap-nord-92/>

Informations générales

Zone géographique concernée	Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92
Service de rattachement	Centre hospitalier Rives de Seine
Age du public concerné	Enfant
Age du public concerné	Enfant de 2 à 6 ans
Prise de contact	Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 En cas d'indisponibilité, n'hésitez pas à laisser un message
Modalités d'accueil	Enfants domiciliés dans les communes du nord des Hauts-de-Seine : Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne.
Information(s) complémentaire(s)	<p>La PDAP Nord 92 propose des consultations et des évaluations pluridisciplinaires pour les enfants âgés de 2 à 6 ans domiciliés dans le Nord des Hauts-de-Seine.</p> <p>Ses objectifs sont de confirmer ou d'infirmer le diagnostic de Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et de proposer des recommandations de soins avec un projet individualisé.</p> <p>PARCOURS PDAP</p> <ul style="list-style-type: none">- Adressage par un professionnel de santé (obligatoire)- Prise de contact par la famille auprès du secrétariat de la PDAP (obligatoire)- Dépôt d'un dossier de demande de bilan- Réalisation d'une 1ère consultation avec un médecin de la PDAP

- Réalisation des bilans
- Synthèse pluridisciplinaire entre les professionnels
- Consultation de restitution

Document téléchargeable 1

depliant-pdap-nord-92-novembre-2023.pdf

Document téléchargeable 2

livret-d-accueil-pdap-nord-92-novembre-2024.pdf

PCO TND 92 - 0-6 ans

Centres de diagnostic - Île-de-France

32-36 rue de Bellevue - 92100 - BOULOGNE-BILLANCOURT

Téléphone : 01 89 29 13 15

Courriel : secr.pco92@cesap.asso.fr

Site internet : <https://cesap.asso.fr/etablissements/pco-pdap-92/>

Informations générales

Zone géographique concernée	Ile-de-France, Hauts-de-Seine - 92
Age du public concerné	Enfant
Age du public concerné	Enfants de 0 à 6 ans
Prise de contact	Adressage par le médecin
Information(s) complémentaire(s)	Voir plaquette jointe
Document téléchargeable 1	pres-pco-92.pdf
Document téléchargeable 2	fomulaire-adressage-pco-0-6-ans(13).pdf

Hôpital Robert Debré - Service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Centres de diagnostic - Île-de-France

48, bd Sérurier - 75019 - PARIS

Téléphone : 01 40 03 47 32 - 01 40 03 23 00 (pour le diagnostic précoce)

Site internet : <http://robertdebreparis.aphp.fr>

Informations générales

Zone géographique concernée	Ile-de-France, Paris - 75, Seine-et-Marne - 77, Yvelines - 78, Essonne - 91, Hauts-de-Seine - 92, Seine-Saint-Denis - 93, Val-de-Marne - 94, Val-d'Oise - 95
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	Métro : Porte des Lilas, ligne 11 Porte du Pré Saint-Gervais, ligne 7 bis Bus : PC2, PC3, 48 : arrêt Hôpital Robert Debré 96, 61 : arrêt Porte des Lilas
Service de rattachement	Service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 01 40 03 22 63
Age du public concerné	Enfant
Age du public concerné	Accueil des enfants et adolescents de 0 à 16 ans.
Spécificité(s) du service	Autisme – Trouble envahissant du développement – Syndrome d'Asperger Le service accueille un centre de référence Autisme et un centre expert Autisme de haut niveau : - une unité d'évaluation d'enfants de plus de 5 ans souffrant d'autisme, - une unité d'évaluation d'enfants de moins de 5 ans (en majorité troubles globaux du développement), - une unité de détection précoce pour très jeunes enfants avec signes d'alerte de TSA (6 et 30 mois). - un hôpital de jour de diagnostique du syndrome d'Asperger. L'objectif de ces unités est d'établir un diagnostic pluridisciplinaire avec des instruments standardisés, d'effectuer les examens médicaux nécessaires (examens génétique, IRM, électro-encéphalogramme, examens

biologiques, etc.) et de proposer des recommandations en termes d'orientation et de prise en charge thérapeutique.

Prise de contact

Une demande de RDV adressée à la consultation autisme du service par courrier avec :

- . une lettre des parents précisant la DDN
- . une lettre d'un médecin motivant la rencontre.

Modalités d'accueil

1er RDV de consultation avec un psychiatre du pôle autisme . durée : 1 heure

Déroulement de l'évaluation

Centre Expert Asperger: 2 journées consécutives d'hospitalisation de jour

Unité dépistage précoce (enfants de moins de 30 mois) : hospitalisation de jour, sur 7 demi journées

Centre diagnostique expert autisme (plus de 30 mois) : hospitalisation de jour de semaine

Déroulement :

entretien d'entrée avec l'interne, l'éducatrice et l'infirmière de l'unité, évaluations standardisées cognitive, orthophonique, psychomotrice, symptomatique, socio-éducative et sensorielle ; évaluation des comorbidités

+/- évaluation pédagogique; entretien éducatif, rendez vous socio-éducatif Expertise conjointe neurologique, génétique clinique, ORL, neurovisuelle, radiologique et biologique.

Restitution des résultats

La restitution orale du diagnostic et des résultats des bilans a lieu pendant l'hospitalisation dans le cadre de l'entretien de restitution médicale avec les parents. Les préconisations thérapeutiques (rééducations orthophoniques et outils de communication augmentés PECS MAKATON, travail de la pragmatique et des habiletés sociales, rééducation psychomotrice, ergotherapeutique, sensorimotrice, guidance familiale, psycho éducation ABA, ESDM, TEACH) sont également discutées.

Un rendez vous socio éducatif est proposé dans les 15 jours qui suivent la sortie.

Envoi du compte-rendu complet des examens et bilans dans le mois qui suit l'hospitalisation.

Information(s) complémentaire(s)

Des programmes thérapeutiques non médicamenteux sont proposés aux patients suivis et évalués dans le service.

Groupes d'habileté sociale

Groupe de formation destiné aux aidants

Groupe d'entraînement parental (ETAP)

Groupe de suivi de mères enceintes de bébé à risque de TSA

Groupe de guidance parentale de stimulation des fratries à risque de TSA

CREDAT - Hôpital Ste Anne - GHU Paris psychiatrie & neurosciences

Centres de diagnostic - Île-de-France

1, rue Cabanis - Pavillon H - 75014 - PARIS

Téléphone : 01 45 65 87 74 - 01 45 65 83 37

Courriel : credat@ghu-paris.fr

Informations générales

Zone géographique concernée	France, Ile-de-France, Paris - 75, Seine-et-Marne - 77, Yvelines - 78, Essonne - 91, Hauts-de-Seine - 92, Seine-Saint-Denis - 93, Val-de-Marne - 94, Val-d'Oise - 95
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	RER B Denfert-Rochereau Métro : Glacière ligne 6 Bus : 21, 62, 513 Orlybus 216, 261, 88
Service de rattachement	Service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
Age du public concerné	Enfant, Adolescent
Age du public concerné	Enfants de tous âges y compris les nourrissons et adolescents jusqu'à 18 ans.
Spécificité(s) du service	Accueil des populations anglophones. Bilan envisageable en hospitalisation de semaine pour les demandes de province ou de l'étranger.
Prise de contact	RDV téléphonique ou par courrier.
Modalités d'accueil	1ère consultation : Le 1er RDV est proposé par le secrétariat du CREDAT avec l'un des trois médecins qui sera chargé de : . Réaliser l'anamnèse*, l'examen initial, . Déterminer les examens complémentaires nécessaires à l'évaluation et l'élaboration du diagnostic. . Répertorier les prises en charge et éventuellement les compléter Accueil des populations anglophones.

Déroulement de l'évaluation

Ambulatoire : Elle est prioritaire.

Elle concerne :

- . Les investigations psychologique, orthophonique, psychomotrice,
- . Les recherches médicales et génétiques préconisées dans le but d'éliminer l'hypothèse d'un éventuel syndrome associé.

Hospitalisation de jour :

Enfants de 3 à 8 ans.

Sous l'observation d'une équipe éducative.

Durée :

Plages hebdomadaires de 2 jours sur 3 semaines successives.

Accueil de l'enfant :

Par une infirmière spécialisée en matière de troubles envahissants du développement.

Rôle de l'infirmière :

- . Planifier les différents bilans et examens complémentaires prescrits,
- . Coordonner la réalisation des bilans et examens.

Hospitalisation de semaine :

Utile au diagnostic pour les enfants de moins de 8 ans :

- . Domiciliés loin du centre de diagnostic,
- . Dont les familles où les structures d'accueil habituelles sont en difficultés ou en état de crise.

Information(s) complémentaire(s)

Conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) :

- . Restitution orale des résultats du bilan,
- . Remise d'un compte-rendu des examens et bilans.